Offre « Haute Saison » CapFun







Destinations CapFun en juillet-août et à tarifs réduits.

Pour cela, choisissez votre destination sur le site https://www.capfun.com/, puis retourner le bulletin de réservation CapFun 2025 haute-saison à l'A.P.C.D.15

Tarif: Prix public – 7%

Périodes comprises dans l'offre : Du 5 juillet au 30 août 2025

Les mobil-homes Raoul, Bizouquet, Super Family, Max, Falabraque etTribu n'entrent pas dans l'offre -7%





Les réservations sont à transmettre avant le 6 juin 2025

MODALITES D'ATTRIBUTION DES LOCATIONS Haute-saison CapFun 2025

Les Conditions d'attribution :

- 1. Toute demande sera prise en compte sous réserve que l'agent soit à jour de sa cotisation 2025.
- 2. Les réservations se feront par ordre d'arrivée et selon la disponibilité du prestataire et de l'Amicale
- 3. En cas d'égalité : priorité sera donnée à l'agent dont le quotient se situe dans la tranche la plus basse
- 4. En cas d'égalité parfaite, seul un tirage au sort départagera les agents.

Périodes comprises dans l'offre haute-saison : Du 5 juillet au 30 août 2025

<u>Calcul du quotient familial</u>:

Revenu Fiscal de Référence (avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023) : 12 : Nombre de personnes au foyer (conjoint et enfants de moins de 25 ans).

Le QF pris en compte sera celui connu au moment de la demande : toute modification de QF dans l'année interviendra pour les demandes postérieures et pas antérieures (pas de recalcul).

Fournir l'avis d'imposition 2024 des revenus 2023, si vous ne l'avez pas déjà transmis.

DEMARCHE A SUIVRE POUR OBTENIR UNE LOCATION HAUTE-SAISON CAPFUN

- 1) Toute demande sera prise en compte sous réserve que l'agent soit à jour de sa cotisation 2025.
- 2) Adressez la fiche de réservation « CapFun » à l'Amicale. Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée.
- 3) Choisissez 4 destinations maximum, à reporter dans le tableau ci dessous Toute réservation ne respectant pas ces consignes ne pourra être prise en considération.
- 4) Joindre l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (si non déjà fourni).

Les réponses seront faites par écrit. L'agent devra retourner le contrat sous 15 jours qu'il accepte ou refuse son attribution. Sans réponse de sa part, les semaines seront remises en location.

A la signature du contrat, l'agent déposera un chèque d'un montant correspondant au solde qui sera encaissé immédiatement, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Si un adhérent annule son attribution, des frais seront encaissés en fonction des conditions d'annulation du prestataire.

Le prestataire sera préalablement informé par l'A.P.C.D.15 qui lui transmettra la fiche de renseignements remplie par l'agent. A l'arrivée, il pourra être demandé de fournir une pièce d'identité.

Les réservations sont à adresser au bureau de l'A.P.C.D.15 (traitement par ordre d'arrivée).

Les descriptifs des locations sont consultables sur le site internet du prestataire :

- <u>www.capfun.com</u>

En cas d'annulation, et quel que soit le motif, aucun remboursement ne sera effectué et l'agent sera considéré comme ayant eu une location dans l'année L'agent peut souscrire en parallèle une assurance annulation auprès du prestataire ou de son assureur

Calcul du tarif :

Prix affiché sur le site du prestataire www.capfun.com -7%

- Aide de l'Amicale (selon tableau) = Montant facturé

Quotient Familial	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	Q.F. au delà de 2323 €	
2025	0 à 905 €	905,01 à 1315 €	1315,01 à 1787 €	1787,01 à 2323 €		
Prix de la semaine	-50%	-40%	-30%	-20%	-10%	
Aide maximum accordée	500 €	400 €	300 €	200 €	100 €	

Les mobil-homes Raoul, Bizouquet, Super Family, Max, Falabraque etTribu n'entrent pas dans l'offre -7%

(il peut être demandé au tarif affiché sur le site CapFun)

		BULLETIN DE RES Haute-saison - Ca					
N	om :	Prénom :					
D	ate de naissance :	/					
S	ervice :	Portab	le :				
M	lail :						
		eront la location en plus d			/		
- Nom-Prénom :			_ Date de naissar	aissance ://			
- Nom-Prénom :			_ Date de naissar	Date de naissance ://			
- Nom-Prénom :							
			_ Date de naissance :///				
- Nom-	-Prénom :		Date de naissance ://				
- Nom-	-Prénom :		Date de naissance :///				
In	nmatriculation du véhi	cule qui entrera dans le ca	imping:				
D	DESTINATIONS 2	2025					
_		Lieux					
Dates		Ville	Campi	ng	Type de logeme		
/	//2025						
/	//2025						
/ /	// 2025						
N □ Option	n Assurance ''Gara	aux destinations choisies ntie Annulation': 3%	du montant de la		,		
0 -	bservations particulièr	res :					
_	<u>-</u>	A.P.C.D.15 , avant le 6 juin ition 2024 sur les revenu D.15	-	gné de : Date de réce	eption :		

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre la gestion des adhésions dont le responsable est le Président(e) de l'APCD15. Les destinataires des donnés sont les prestataires choisis par la Commission Noël tels que le magasin de jouet ou le prestataire de chèques cadeaux.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'APCD15 (28 avenue Gambetta -15000 AURILLAC). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.